

OFFICIERS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES—(TABLEAU "B").

Désignation.	Rang.	Salaires actuel, nouvelle règle.		Salaires maximum, nouvelle règle.		Rang du futur titulaire.	Salaires minimum du futur titulaire.		Salaires maximum du futur titulaire.		Observations.	
		\$	c.	\$	c.		\$	c.	\$	c.		
<i>Officiers de la Chambre.</i>												
Greffier de la Chambre.....	3,400	00	3,500	00	3,500	00	4,000	00	A vant rang de sous-ministre quant au salaire.	
Sergent d'armes.....	2,400	00	2,450	00	1,900	00	2,500	00		
Greffier-adjoint.....	2,400	00	2,400	00	Commis principal	2,090	00	2,500	00		
Adjoint du sergent d'armes.....	1re classe.....	1,400	00	1,500	00	1re classe.....	1,500	00	1,900	00		
<i>Division principale.</i>												
Greffier du journal anglais.....	Commis principal	2,400	00	2,450	00	"	1,500	00	1,900	00	Le titulaire futur sera sous le contrôle du greffier des procès-verbaux anglais. Sera aussi greffier du journal anglais à la nomination d'un nouveau titulaire.	
Greffier des procès-verbaux angl.	"	2,400	00	2,450	00	Commis principal	1,900	00	2,500	00		
Greffier en chef du journal, des procès-verbaux et des ordres du journal français.....	"	2,400	00	2,450	00	"	1,900	00	2,500	00	A l'avenir, ces emplois ne seront pas nécessairement réunis. Les titulaires futurs seront nommés par le comité mixte, sans salaire supplémentaire. Le titulaire futur sera sous le contrôle du greffier des lois, dans la division des lois.	
Greffier-adjoint des procès-verbaux anglais.....	1re classe.....	1,600	00	1,600	00	2e classe.....	1,200	00	1,500	00		
Greffier-adjoint du journal anglais et des pétitions.....	"	1,800	00	1,850	00	"	1,200	00	1,500	00		
Greffier des documents de la session, et du comité mixte des impressions.....	"	1,700	00	1,750	00	2e classe cadette.	800	00	1,100	00		
Examinateur des bills privés.....	Commis principal	2,200	00	2,200	00	1re classe.....	1,500	00	1,900	00	A l'avenir, ces emplois ne seront pas nécessairement réunis.	
Greffier des comités des ordres permanents, des bills privés, et des privilèges et élections.....	1re classe.....	1,800	00	1,850	00	2e classe.....	1,200	00	1,500	00		
Greffier du comité des Débats et greffier-adjoint des comités des ordres permanents et des bills privés.....	"	1,850	00	1,850	00	"	1,200	00	1,500	00	A l'avenir, ces emplois ne seront pas nécessairement réunis. \$200 payés actuellement au greffier du comité des Débats sont transférés sur la liste de paie régulière.	
Greffier du comité des chemins de fer et des banques et commerce.	"	1,500	00	1,500	00	"	1,200	00	1,500	00	A l'avenir, ces emplois ne seront pas nécessairement réunis.	